

La Culture Lutte / Rencontre avec M. Sami Kanaan, conseiller administratif en charge du département de la culture et du sport

21 juin 2015 - Le Galpon

Une liste de présence circule. 57 personnes

Introduction de bienvenue

Fabienne Abramovich souhaite la bienvenue au magistrat. Rencontre convoquée d'urgence pour faire suite à l'annonce de l'audit à l'issue des votations du 5 juin 2016.

Présentation du contexte par La Culture Lutte

Barbara Giongo lit un bref historique sur les relations entre la culture et le politique à Genève depuis 2007.

Dans un contexte violent et incertain, l'annonce de l'audit par la presse et le lendemain du résultat des votations gagnées haut la main, arrive comme «une goutte d'eau qui fait déborder le vase». Enjeu idéologique majeur, la culture est prise en otage. Elle sert de cible pour diviser à nouveau la Ville et le Canton de Genève et tous nos élu-e-s. La répartition des tâches et des charges démarrée de manière tonitruante et sans concertation vient couronner un automne 2015 brûlant de toute part.

Bref historique :

2007

Constitution du RAAC (Transferts des charges du Canton vers la Ville - Le Canton se désinvestit de la Culture et souhaite que la Ville s'en charge contrairement à ce qui se passe dans les autres Cantons suisses)

2012

La nouvelle constituante prévoit un article de loi qui protège la culture. Des organes sont créés, tel qu'un conseil consultatif de la culture. Un dispositif glorieux pour une coquille vide et autant dire un outil refuge pour une politique culturelle déjà en marche vers un programme de démantèlement social et culturel.

2015

Désenchevêtrement mené par la Ville et le Canton dans la précipitation et sans aucune concertation avec le conseil consultatif de la culture et les milieux culturels. Les questions sur la nature du transfert des charges sont à la fois complexes et peu lisibles.

- contrôle de plus en plus contraignant et durcissement des mesures administratives pour l'ensemble des acteurs/actrices culturelles.
- question LRDBHD et mesures restrictives pour les lieux culturels et alternatifs.
- création spontanée du mouvement de LA CULTURE LUTTE
- coupes dans le budget de la ville et blocage du budget 2016 à l'Etat (fonctionnement en 12ème provisoire)
- lancement des Référendums en Ville de Genève

2016

Annnonce de l'audit dans les Fonds Généraux le 6 juin le lendemain des résultats d'un vote fort et significatif menée par LCL en coordination avec le Comité Unitaire.

Présentation du contexte actuel Sami Kanaan

Sami Kanaan remercie de l'invitation et de l'accueillir ici au Galpon.

Il souhaite resituer le contexte plus large de la culture et dissiper les malentendus. Il salue la belle victoire : importante, triple celle de la culture lutte, une politique culturelle diversifiée, insérée dans la cité, service public fort (pas seulement la culture mais aussi le social).

Son département, ce sont 300 Mio en tout. 50 Mio pour le sport, 250 Mio culture, dont le gros du budget est alloué aux grandes maisons GT, symphonique et lyrique, musées et patrimoine

En 2011 (début de son premier mandat) : mettre fin à la guerre entre ville et canton, renforcer le partenariat public-public (notamment le GT et autres grandes maisons) ; cela a bien fonctionné jusqu'en 2013.

La ville est présente dans les réseaux suisses. Résultats : Avignon a été rendu possible par

exemple grâce aux contacts avec Lausanne, une subvention fédérale a été obtenue pour cinéma tout écran, etc. Les villes jouent un rôle moteur, un conseil a lieu deux fois par an et regroupe la confédération, les cantons et les villes.

SK défend la nécessité d'une concertation entre les acteurs. Les forums du RAAC ont fourni un contexte intéressant que l'on doit envisager de poursuivre

Première rupture

La nouvelle constitution votée en 2013 impose un désenchevêtrement du financement de la culture entre le canton et les communes. Ce désenchevêtrement n'est pas une priorité des communes et des villes. C'est le canton qui a voté la loi cadre de désenchevêtrement. Tout cela se passe dans un agenda politique imposé.

Deuxième rupture

Les élections du printemps 2015 qui ont abouti à une majorité de droite au Conseil municipal, majorité qui, dès sa prise de fonction, demande 50 Mio de bénéfice sur 4 ans. L'alliance entre les groupes s'est renforcée et avec le CA de gauche, tout devient plus compliqué.

Troisième rupture

Impact de la réforme fiscale (RIE III) 2019 : 40 à 50 Mo de francs de recettes en moins sur un budget total de 1,1Mia. Il faut donc mettre en place une stratégie.

Le budget et l'audit

D'habitude on prend plus de temps pour travailler le budget. En 2015, il n'y a eu qu'une seule audition en commission des finances. C'est à cette occasion qu'est apparue la première demande d'audit de la part du PDC, plus particulièrement par M. Lionel Ricou, chef de groupe PDC.

SK a toujours dit qu'il n'a rien à cacher, comme il s'agit d'argent public, il est nécessaire de le soumettre à examen. Pourquoi ne pas lever les fantasmes sur les fonds généraux (fonds généraux ne sont pas la boîte noire du DCS). Selon SK, important de faire cela assez tôt après la campagne du 5 juin 2016 pour être à l'heure en vue des négociations pour le budget 2017. L'audit interne n'est pas soumis à appel d'offre.

Durant l'automne 2015, on a pu voir une droite décomplexée prête à couper partout sauf le GT. C'est une nouvelle réalité par rapport aux années 1980 à 2000 où divers représentants de la droite avaient conscience de la nécessité d'un bassin culturel diversifié.

Les conseillers municipaux de droite disent aujourd'hui qu'ils vont cibler les prochaines coupes. Comment vont-ils faire car ils ne sont pas d'accord entre eux ? Le défi du CA est de défendre l'action publique au sens large : une action publique pour plus de 200'000 habitants et qui bénéficie à toute la région. Par région il faut entendre le grand Genève (Vaud et France voisine). 1/6 du budget de la VG bénéficie à la région, sans rétrocession à hauteur des montants engagés (120 Mio vers les communes genevoises et 12 Mio en retour vers la ville).

Questions de la Culture Lutte au magistrat

Cet audit n'est-il pas une vision politique néolibérale de la culture ?

Non. Ce n'est pas un audit des artistes et acteurs culturels. Il s'agit d'un audit du fonctionnement interne des services du Département. L'audit n'est pas un outil néolibéral.

Est-ce que cet audit n'est pas en lien direct avec une restructuration profonde du département de la culture qui facilitera le transfert des charges entre la Ville et Canton?

Non plus. Les fonds ponctuels du canton et de la ville seront transférés en ville de Genève. Les fonds de diffusion restent au canton et la ville versera au canton les fonds qui y étaient pour l'instant alloués. Tous ceux qui bénéficiaient de deux sources de financement (cies, manifestations, lieux etc) n'en n'auront plus qu'une seule.

Pourquoi annoncez-vous cet audit le lendemain des votations sans concertation avec les acteurs culturels ?

Le magistrat relève en effet une erreur de séquence et s'excuse d'avoir coupé la joie du résultat des votations. Il s'agit d'une sortie non préparée. Il s'agit d'un acte pratique mais pas idéal. Il comprend la colère et la frustration dans ce contexte, mais réaffirme qu'il s'agit d'auditer le système des fonds généraux à temps pour que les travaux de budget de l'automne puissent tenir compte de cette évaluation du système des fonds généraux. SK est favorable à la concertation mais pas celle-ci n'est pas possible en permanence.

Questions des personnes présentes

Barbara Giongo : les compagnies programmées dans les lieux disposant de fonds de production de la Ville pourront-elles bénéficier d'une aide ponctuelle supplémentaire de la Ville ? Claude Ratzé évoque l'exemple de l'adc qui reçoit désormais une seule grosse subvention de la ville. Souci pour les aides ponctuelles : pour les cics programmées dans lieux ayant un soutien de la ville et qui étaient soutenus par le canton. Qu'en est-il ?

On n'a pas encore toutes les réponses. Subventions nominales OK, les fonds sont garantis jusqu'en 2019. Il n'y a pas de volonté d'économiser.

Pour ce qui est des modifications de procédures pour les demandes de subventions ponctuelles, une séance d'information aura lieu à la rentrée.

Claude Ratzé sur le désenchevêtrement : exemple de l'adc qui reçoit désormais une seule grosse subvention de la ville. Souci pour les aides ponctuelles : pour les cics programmées dans lieux ayant un soutien de la ville et qui étaient soutenus par le canton. Qu'en est-il ?

On n'a pas encore toutes les réponses. Subventions nominales OK, les fonds sont garantis jusqu'en 2019. Il n'y a pas de volonté d'économiser.

Pour ce qui est des modifications de procédures pour les demandes de subventions ponctuelles, une séance d'information aura lieu à la rentrée.

Gabriel Alvarez : quelles garanties que les lignes budgétaires de la culture au canton soient transférées sans coupes ? Malgré l'accord entre la ville et le canton, quelle assurance que le GC respecte ces garanties ?

Au GC, c'est la commission des finances qui traite des projets de loi des conventions quadriennales. Cette commission n'auditionne pas les milieux culturels. La loi d'application transfère en bloc, sans coupe de 1%, en l'état 2015. Les montants transférés sont garantis tant que l'ensemble du processus est en cours (2018).

Ariane Arlotti sur l'audit : Les politiques reviennent régulièrement sur la dette colossale et la majorité de droite du CM aimerait réduire le budget de la culture. L'audit ne pose pas de problème en soi, mais les CM ont des attentes envers cet audit. Comment faire pour ne plus prendre la culture en otage et non seulement ne pas réduire les soutiens mais au contraire les augmenter.

Il s'agit d'un souci stratégique pour SK comme pour nous : comment expliciter ce qu'on fait, qui on est ? S'il doit y avoir des coupes dans la culture ce sera dans le patrimoine.

Aymeric Demay Est-ce pertinent de proposer un audit dont la gauche ne veut pas et dont la droite n'acceptera pas les résultats ?

Ne pas faire d'audit ne protège pas les fonds généraux. C'est un pari.

Claude Ratzé sur le désenchevêtrement : dans les négociations de transfert des charges, pourquoi ne pas commencer par le GT qui est le joyau de la couronne. Et enfin, avec l'État qui se désengage, pourquoi n'est-ce que la VG et pas l'ACG qui négocie le transfert des charges ?

Concernant le GT: à droite comme à gauche, il y a un refus de se désengager au GT. Et de plus, les conditions de travail étant meilleures à la ville qu'à l'Etat, il y a certainement des négociations syndicales en vue.

Concernant l'ACG, c'est à la fois un partenaire incontournable et à la fois un partenaire difficile, vu les différences de réalités entre les villes et les communes plus ou moins grandes ou denses.

Concrètement, le désenchevêtrement concerne essentiellement la ville de Genève, plus que l'ensemble des communes, avec des exceptions, par exemple Carouge avec le Théâtre de Carouge.

Catherine Gaillard sur le Conseil de la culture et la situation politique à Genève. Non seulement le CM est maintenant très à droite mais de plus, hostile à une certaine forme de culture. Il en va de même au canton. Concernant le conseil de la culture, il semble être une coquille vide, attrape nigauds et on a eu tort de l'accepter tel quel. Quelles sont les relations avec Anne Emery Torracinta, votre collègue de parti, en ce qui concerne ce conseil de la culture ? Avez-vous prise

pour dégager une vision globale surtout pour ce qui concerne la culture indépendante, et sur les moyens de la préserver ? On a vu dans les structures sociales qui en leur temps ont passé dans le domaine de l'Etat comment certaines ont été étouffées par les contraintes administratives qui les empêchaient de réaliser leur projet premier. Nous risquons de nous retrouver dans le même cas de figure. Y a-t-il une politique commune avec AET, comment LCL peut être devenir un interlocuteur, non pas un cogestionnaire, mais un interlocuteur en prise directe avec le terrain pour discuter ensemble d'une politique globale et à long terme ?

C'est un souhait et un besoin que l'on se rencontre. Le PS peut travailler dans le bon sens, mais seuls, on n'y arrivera pas. S'il y a une priorité de conseillers à convaincre au municipal, ce sont les PDC plus que les MCG. SK ne perd pas espoir de les ramener à une forme d'ouverture. Sa responsabilité est de donner des gages, sans sacrifier. AET est dans un département assiégé. Comme son prédécesseur Charles Beer, la politique culturelle n'a pas été la priorité durant le premier mandat. Il convient d'ajouter qu'elle ne voulait pas sortir la Comédie, c'est le GC qui l'y a obligée, en échange de 45 Mio, c'est du chantage ! Concernant les contraintes administratives, la gestion ultra démocratisée des entités subventionnées est en effet un surcroît de travail.

Fabienne Abramovich, sous forme de remarque : Concernant la bureaucratie qui crée une concurrence néolibérale, cela nous concerne ; c'est un rouleau compresseur dans lequel les artistes vont être comprimés. On le voit avec les assurances chômage par exemple, il y a un étranglement de toutes parts : à la fois du côté des coupes, mais aussi au niveau des lois qui vont étrangler les structures et totalement compresser les artistes. nous allons être toujours plus comprimés. Donc cette question de l'audit qui est arrivé à ce moment-là du calendrier, ne provoque pas seulement une réaction émotionnelle. On a l'impression que la boucle se referme systématiquement que les rencontres ou en tout cas les négociations ne vont pas avoir lieu, que les choses se feront sans nous, que le train est en marche, et que de toute façon, la compression elle est là.

C'est un constat. Quand on parle de travailler ensemble, on l'a fait, pendant des années. Mais quand le RAAC se dissout en décembre, cela indique qu'on ne sait plus comment travailler, qu'il a une défiance, une non-confiance pour des raisons qui sont pratiques.

Alors oui des rencontres, mais comment ? Car ce n'est plus comme avant ! Bien sûr qu'on veut travailler ensemble, sinon on ne vous aurait pas invité ! Mais la question est aujourd'hui que va-t-il se passer, car la situation est beaucoup plus grave et compliquée que cela ne l'a été.

Le contexte se durcit. La culture, on en fait ce qu'on veut en faire. Le désenchevêtrement n'a pas fait l'objet d'une consultation ou d'une concertation. Concernant le conseil consultatif de la culture, les personnes étaient désignées depuis 8 mois, mais ont été nommées 2 semaines après l'annonce du désenchevêtrement. J'ai été auditionné par le conseil de la culture. Alors oui l'annonce du désenchevêtrement est liée au GT et à la Comédie ; on peut me reprocher de ne pas avoir exigé que le conseil de la culture soit opérationnel avant une telle décision

Concernant les subventions, nous avons des règlements à respecter ; il est à noter que dans le sport, la gestion est également difficile, c'est un milieu où il y a encore plus de bénévoles que dans la culture.

Fabienne Abramovich, poursuivant sa remarque : il faut repenser un certain nombre de choses, comment travailler à la consultation, les calendriers ne sont jamais les bons, ça ne va pas. Il faut pouvoir le dire pour lever toute ambiguïté. Si on se rencontre, c'est parce que nous nous battons pour des idées, on les partage, la question est ce qu'on en fait et comment. En tout pas comme ça. Il faut qu'on trouve des solutions, si possible avec vous, sinon tant pis. La culture appartient à la gauche, à la droite, elle appartient à tout le monde.

Ariane Arlotti sur la masse budgétaire. Comment faire pour sortir du rapport de forces et de pression, éviter d'être constamment dans l'urgence. Comment augmenter le budget ?

La commune est maître de ses décisions. On peut imaginer de faire comprendre à la population les conséquences de son vote, par exemple avec des tarifs préférentiels réservés aux habitants de la VG, mais cela demande des adaptations technologiques. Il faut que les grandes institutions soient assumées plus largement et questionner leur mode de financement. Pour changer à ces modes de financements, faut-il une initiative cantonale sur

l'assiette fiscale ? Car le CM est élu pour 5 ans. C'est court, mais c'est suffisant pour faire des dégâts.

Barbara Giongo : Le canton ne voulait pas de la Nouvelle Comédie. Où va-t-on trouver les 12 Mio (6 Mio de plus pour la ville) nécessaires ? Ce qu'on entend depuis des années est que l'utilisation des fonds généraux se fait au bon vouloir du DCS ; y aura-t-il une coupe dans ces fonds pour la Nouvelle Comédie. ? De manière générale, quelle place donner à l'ensemble de la culture. Ne faudrait-il pas construire le Pavillon avant la nouvelle comédie ?

L'audit est un état des lieux documentés y.c. d'identifier les effets de levier des fonds généraux (permet de lever d'autres fonds). Avec l'obsession du chacun chez soi certains voulaient se retirer des conventions tripartites

Il convient de questionner le poids économique de la culture, comme ce qui s'est fait à Zurich qui a relevé que la culture représente 10% du PIB. Mieux documenter la question du coût par habitant pour sortir des représentations erronées de la droite. On sait que le financement municipal a une incidence sur la cohésion cantonale et s'inscrit dans un bassin régional (effet frontaliers vaudois et français : les communes paient peu, les frontaliers paient par l'impôt à la source, les vaudois ne paient rien).

Karelle Ménine : L'audit est un mauvais outil. Les sociologues ne sont-ils pas mieux équipés que des contrôleurs financiers pour évaluer et comprendre les enjeux d'une politique culturelle ?

Il y a un débat à avoir avec les adversaires politiques. Toute initiative visant à inviter les adversaires politiques est bienvenue. Le département peut vous y aider. SK considère que c'est une erreur historique de mêler dans les fonds généraux différents types de bénéficiaires.

Questions regroupées

- Sonia Rickli sur la question du dialogue. Il a plusieurs fois été question d'être des interlocuteurs, d'être concertés par les décisions qui sont prises. Dans cette campagne ou les milieux de la culture ont été à la rencontre de la population, j'ai constaté à quel point les citoyens genevois ont été friands et ont besoin de ce genre d'échange. Il ne s'agit pas de consulter de temps en temps le milieu culturel pour l'apaiser, mais se souvenir que l'on est partenaires de premier ordre. C'est à dire que nos actions, nos talents, nos compétences peuvent mener les choses bien plus loin et contribuer à construire un monde meilleur, même si cela peut paraître idéaliste quelque chose d'idéaliste. Marcher avec vous main dans la main dans le dialogue.
- Patrick Mohr : on remarque que les interlocuteurs changent, avec les élections, les commissions changent. Le fait d'avoir deux interlocuteurs permet de ne pas dépendre uniquement de la subjectivité d'un groupe de personnes qui évalue notre travail. Si tout d'un coup on n'est plus dans l'air du temps, on peut passer à la trappe. Il y avait toujours une concertation, une consultation, une alternative possible. Qu'en est-il de ces commissions, combien d'années siègent-elles, quel pouvoir ont-elles, comment peut-on négocier si on se trouve dans une impasse ?
- Pascale Favre relève que dans son domaine, le livre passe au canton exclusivement. Il ne s'agit pas seulement de subventions, mais de savoir quel est maintenant notre interlocuteur ?
- Ariane Arlotti dans les arts plastiques, beaucoup est du ressort du privé. Qu'en est-il du privé dans le désenchevêtrement ?

Il s'agit de préparer le prochain débat avec les adversaires, en ce sens il s'agit d'un état des lieux documenté plutôt qu'un audit. Je vais vous faire parvenir une copie de ma demande au contrôle financier, pour lever tout malentendu sur mes intentions.

C'est probablement une erreur historique de mêler dans les fonds généraux différents types de bénéficiaires : soutiens ponctuels et projets conventionnés. Cela donne l'impression d'une grande boîte dans laquelle le magistrat se sert et peut faire ce qu'il veut. Il s'agit de mieux comprendre de quoi on parle. L'enjeu financier est marginal dans cet état des lieux documenté.

Pour aller plus loin, sous réserve de l'étude globale sur l'impact de la culture et l'effet de levier des subventions attribuées dont on parlait avant, je pense que toute initiative visant à inviter les adversaires politiques à susciter le débat est bienvenue est le département peut

aider à mettre sur pied une telle rencontre.

Sur le fait de ne dépendre que d'une seule source, je comprends bien ces interrogations : avoir deux sources est plus rassurant qu'une seule, le risque est réparti. Mais je dois donner raison à Monsieur Longchamp : en terme parlementaire (pas les commissions), c'est devenu un contre-argument. Pour les députés, deux sources de financement sont des doublons et cela est ressassé de manière obsessionnelle ; il faut tirer les conséquences de cette vision des choses.

En ce qui concerne les commissions, tout doit encore être peaufiné, il va y avoir une nouvelle direction au Service cantonal de la culture.

Concernant le livre, Le DIP tient beaucoup au livre et aux éditions qui dépassent largement le cadre de l'école. Il y a une petite phrase dans le cadre de l'accord passé avec le canton à laquelle je tiens beaucoup : faire le point sur les interactions entre école et culture. Au sens large, il y a de quoi faire.

Pour l'art contemporain et les fonds privés, le désenchevêtrement ne change rien, quand ils n'aiment pas ils ne soutiennent pas. Pour la Loterie Romande, il n'y a en principe pas de changement. Les sources privées traditionnelles sont en mauvais état.

Jacqueline Ricciardi remarque sur les audits et les analyses du point de vue économique.

J'entends bien votre idée de mesurer l'impact économique et social de la culture J'ai un problème avec l'idée considérée comme un produit : le rapport strictement économique est dangereux. S'il y a une salle avec trois spectateurs, comment justifier ce qui se passe sur le plateau au niveau artistique ? C'est une question à tout le monde, pas qu'à vous. Le chemin est court entre une analyse de rentabilité et des coupes budgétaires. C'est un jeu dangereux. La culture est un bien immatériel.

Soit on reste dans une position défensive en disant qu'on est convaincus que la culture est fondamentale pour elle-même dans la société, soit on entre en matière pour argumenter cette conviction (par exemple création d'emploi, souvent avec un impact indirect qui est très fort, etc).

Alain Berset a pu faire passer son message culture avec un Parlement de droite avec un discours sur l'impact économique de la culture, un discours un peu à la mode en parlant d'innovation pour compléter la notion de création.

Peut-être faut-il coupler une telle étude économique avec un discours esthétique, continuer à parler d'art, même si on parle aussi d'économie. La culture est aussi un bien immatériel.

Fabienne remercie les personnes présentes et Sami Kanaan et donne rendez-vous pour la suite.